

Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire (SNEP – FSU)
Secteur Hors de France
76 rue des Rondeaux
75020 PARIS
hdf@snepfsu.net



Le 8 juillet 2015

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Monsieur DURAND Damien
Chef du service pédagogique
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Implantation d'un EEMCP2 EPS en zone ibérique à la rentrée 2016

Monsieur DURAND,

Comme expliqué à l'issu du comité technique du 7 juillet, nous souhaitons vous interpellier sur l'implantation future d'un EEMCP2 EPS dans la zone ibérique pour la rentrée 2016.

Le SNEP- FSU ne peut que se féliciter de cette création car c'était une demande que nous avons faite à maintes reprises depuis 4 ans et qui sera bénéfique pour les élèves des 22 établissements de cette zone. Cependant, il nous semble important de prendre en compte certaines données afin de rendre la mission du-de la futur(e) collègue la plus efficace possible.

D'après les remontées des équipes sur place, voici les données dont nous disposons :

- Lycée français de Lisbonne : 6 collègues (dont 2 résidents), 67% de contrats locaux.

Pour la rentrée 2015, l'équipe d'EPS dispose de 5 heures supplémentaires. Le volume des heures disponibles serait supérieur si 2 collègues n'ayant actuellement que 2h d'Association Sportive (AS) voyaient leur forfait complété (passage de 2h à 3h). Nous arriverions donc à 7 heures disponibles pour l'EEMCP2 EPS plus ses 3h d'AS. Nous tenons à préciser que la dotation en heures d'EPS cette année a baissé du fait de la suppression du soutien natation par un deuxième enseignant d'EPS lors des cycles de 6^{ème} et en 3^{ème} (*bien que cela soit une priorité nationale*). Cela ne fait que renforcer notre inquiétude sur l'annonce qui a été faite sur place de la suppression d'un des deux postes de résident d'EPS lors du prochain départ à la retraite d'un des collègues. Il serait évidemment inacceptable d'affaiblir encore plus l'enseignement de l'EPS par la suppression d'un des deux postes de titulaires.

- Lycée français de Madrid : 10 collègues (dont 4 résidents), 60% de contrats locaux.

En 2016 il y aura le départ à la retraite d'une collègue en contrat local qui fait 6 heures et l'ouverture d'une classe de 3ème dans l'annexe de St Exupéry (+3h). Le total disponible serait donc de 12 heures si on ajoute les heures supplémentaires disponibles actuellement. A cela se rajouteront les 3h d'AS. Le gros avantage d'une implantation de l'EEMCP2 à Madrid serait qu'il/elle serait dans un bassin géographique comprenant 4 établissements et pourrait donc faire un suivi et des missions régulières à moindre coût (financier et horaire). Pour le SNEP-FSU, la fréquence des visites et la proximité géographique avec un maximum de contrats locaux sont des atouts essentiels pour permettre à un EEMCP2 de mener à bien sa mission.

- Lycée français de Barcelone (établissement mutualisateur) : 10 collègues (dont 3 résidents), 70% de contrats locaux.

Il y a actuellement 7 heures supplémentaires et une nouvelle classe de 4^{ème} verra le jour en 2016. Il y aura donc 10h de disponibles auxquelles nous pouvons ajouter les 3h d'AS. L'implantation de l'EEMCP2 à Barcelone aurait les mêmes avantages qu'à Madrid avec un bassin comprenant 5 établissements à proximité.

A la vue de toutes ces données, l'implantation du poste d'EEMCP2 à Lisbonne ne nous apparaît pas comme étant la solution la plus adaptée à la configuration de la zone et aux situations locales. Le SNEP-FSU est conscient du coût pour l'Agence des EEMCP2 et souhaite vivement que lorsqu'ils sont nommés, ils puissent accomplir leur mission dans les meilleures conditions en en faisant bénéficier un maximum de collègues. Une implantation à Madrid ou à Barcelone serait selon nous à privilégier au vu du nombre conséquent d'établissements, et donc de collègues et d'élèves, se trouvant à moins d'une heure en transport en commun. L'expérience de l'EEMCP2 EPS du Liban nous conforte dans l'idée que la proximité géographique entre les collègues est gage d'un plus grand nombre de missions, et donc d'une plus grande efficacité. Par ailleurs, en ces temps de restrictions budgétaires, l'implantation de l'EEMCP2 EPS au sein d'un bassin de plusieurs établissements ne pourra qu'aller dans le sens des demandes d'économies.

Les collègues EEMCP2 EPS ayant aussi pour mission le développement du sport scolaire, il nous paraît pertinent en vue de l'organisation future de rencontres inter-établissements d'être au plus près d'un maximum d'entre eux.

Nous souhaitons donc que le service pédagogique expertise l'implantation future de l'EEMCP2 EPS de la zone ibérique au vu de nos informations et propositions. Nous nous tenons à votre disposition pour en rediscuter avec l'ensemble des parties concernées.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur DURAND, l'expression de nos sentiments respectueux.



Anthony DELTOUR

Responsable National Hors de France



Polo LEMONNIER

Secrétaire National